



Conseil régional

**Groupe Front de Gauche,
Parti communiste français,
Gauche unitaire et Alternative citoyenne**

**Séance plénière du 19 au 21 décembre 2012
Rapport CR 118-12
Projet de budget pour 2013**

AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges
Annexe 13 – Développement social et santé
Fonctionnement
Chapitre 931 – Formation professionnelle et apprentissage
Sous-fonction 13 – Formations sanitaires et sociales
Programme Mesures diverses
Action « Lutte contre les discriminations »

L'action « Lutte contre les discriminations » est abondée de 0,120 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 930 « Services généraux », sous-fonction 02 « administration générale », code fonctionnel 0202 « Autres moyens généraux ».

Exposé des motifs :

Le Conseil régional, par la délibération CR 112-12, a confirmé sa détermination à intervenir dans chacun de ses domaines de compétences et de manière transversale pour parvenir à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

L'intervention sur les représentations sexistes est un levier déterminant pour mettre fin aux discriminations vécues par les femmes. Les formations sanitaires et sociales sont désormais une compétence régionale.

Par cette délibération, l'assemblée régionale s'est engagée à utiliser ce levier en intervenant pour que soient dispensés, dans le cursus de formation des métiers du secteur sanitaire et social en lien avec la petite enfance (éducateurs-trices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, puériculteurs-trices, infirmiers-ières, sages-femmes etc.), des enseignements sur l'égalité des droits et une sensibilisation à la question de la construction du genre dès la petite enfance. Il est déterminant de sensibiliser un personnel en formation ultra majoritairement féminin sur la question de la lutte contre les stéréotypes et des préjugés dès le plus jeune âge.

Pour réaliser cet engagement, cet amendement propose d'augmenter la ligne « Lutte contre les discriminations » de 0,12 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.



Gabriel Massou